

collection dirigée par Xavier MERLIN

METHOD' INSP

76 méthodes

Conseils, astuces, exemples d'application

Anthony BROUSSILLON

Florian PARET

Vincent PERROT

Basile PIERRE



Chapitre 1

L'INSP, pourquoi et pour quoi ?

« Mais que diable allait-il faire à cette galère ? »

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, acte II, scène VII

Pourquoi s'engager dans cette voie et, en particulier, pourquoi viser le concours de l'INSP, si exigeant et dont la longue préparation est éprouvante aussi bien pour les candidats que pour leur entourage ?

Les rapports des jurys du concours de l'ex-ENA et de l'INSP le rappellent inlassablement, le concours est difficile et très sélectif. Il y a environ 90 candidats déclarés admis sur liste principale pour approximativement 2000 candidats inscrits et 1 500 présents. Le rapport du jury de la cuvée 2022 précise en ce sens qu'il n'est pas facile de réussir ce concours au premier passage. Ainsi, 56 % des admis avaient déjà présenté une fois le concours ; parmi ceux qui l'avaient déjà présenté, 64 % l'avaient déjà présenté une fois, 30 % deux fois, et 6 % trois fois. C'est donc, potentiellement pour 1 candidat sur 2, plus d'une année de vie d'ermite.

Alors à quoi bon ? Pourquoi vouloir « faire l'INSP », comme jadis on « faisait l'ENA », d'autant que l'institution est sous le feu des critiques lancinantes venant de toutes parts et notamment de ses anciens élèves, qui l'accusent d'être trop élitiste et de produire des cadres déconnectés du réel ?

Enfin, pourquoi les aspirants « inspistes » (prononcez-le comme vous voulez !) choisissent-ils des carrières et rémunérations moins avantageuses que celles de leurs condisciples des grandes écoles et universités ayant fait le choix de grandes entreprises et *start-up* prometteuses, outre la circonstance que ces derniers peuvent les concurrencer dans l'accès aux plus hautes fonctions dans un contexte d'ouverture croissante la fonction publique aux contractuels ?

Et pourtant, chaque année, ils sont des milliers de candidats à s'engager dans cette voie quasi sacerdotale - 2323 candidats inscrits lors de la session de 2024, un record !

Pourquoi passer l'INSP ?

Les jurys de concours le rappellent sans varier : c'est le désir et la volonté de servir l'État qui est le principal moteur des quelques téméraires qui se lancent dans ce périple hasardeux. Si d'aventure vous vous retrouviez admissible au concours alors même que cet engagement n'était pas profondément ancré chez vous, le jury ne s'y trompera que rarement – chaque année quelques candidats parviennent tout de même à tromper sa vigilance ! – et c'est bien l'engagement sincère à vouloir servir l'intérêt général et l'État qu'il recherchera. Nous y reviendrons, notamment lorsque nous aborderons la préparation de l'épreuve d'Entretien avec le jury, ex- « Grand O », dont l'objectif premier est de tester la motivation réelle des candidats dont on sait déjà qu'ils ont la tête bien faite puisqu'ils ont franchi la barre d'admissibilité.

Mais même le goût le plus affirmé pour la chose publique ne vous suffira pas toujours à vous lever chaque matin pour reprendre le dur labeur du fichage d'ouvrages, de la reprise de plume pour vos entraînements, de la lecture du énième discours du vice-président du Conseil d'État, du décorticage des propositions disruptives de ce rapport de la Cour des comptes dont tout le monde parle. Il ne suffira pas non plus pour refuser toutes les invitations à prendre un verre à la veille d'un galop d'essai bien trop important pour le rater.

Il vous faudra être au clair sur vos motivations personnelles – certaines étant moins avouables devant un jury de concours que d'autres – qu'elles tiennent d'une secrète passion pour la lecture des notes de la DG Trésor depuis votre plus tendre enfance, à votre souhait d'accéder à des fonctions de responsabilité supérieure, ou encore, de votre volonté d'apporter à l'administration l'expérience d'une vie dans le secteur privé.

Les candidats du concours externe ont le plus souvent une expérience, ou plusieurs, de stagiaires ou d'apprentis au sein de l'administration. Cette expérience, qui permet d'avoir un premier contact avec le monde administratif et qui donne une idée plus précise du fonctionnement des services publics et des modalités de la fabrique de la norme et de l'action publique, est valorisée par les jurys de concours. Les candidats du concours interne et du troisième concours qui auront une expérience de manager et/ou d'expert dans des domaines diversifiés, augmenteront également leurs chances de réussite.

Échangez avec des jeunes anciens élèves pour vous faire une idée précise de la scolarité et des postes proposés et si vous n'avez pas dans votre entourage des énarques et inspistes, adressez-vous à vos intervenants de prépa qui exercent le métier de haut fonctionnaire, ou une fonction équivalente. Adressez-vous également aux associations d'anciens élèves et celles œuvrant pour l'égalité des chances (ENA 50/50 ou La Cordée etc.). Jouez d'audace et contactez des hauts fonctionnaires sur les réseaux sociaux.

Que retenir de la réforme de la scolarité à l'INSP ?

La création de l'INSP n'a pas été purement cosmétique. Elle a également poursuivi l'objectif de renforcer la culture commune aux hauts fonctionnaires et cadres supérieurs du service public dont les champs d'intervention sont considérés comme trop cloisonnés. Cela s'est matérialisé par la création d'une mégastructure venant chapeauter une vingtaine d'autres écoles du service public, tels l'Institut national des études territoriales (INET), l'École des hautes études en santé publique (EHESP), ou encore l'École nationale de la magistrature (ENM). Ainsi la scolarité s'organise-t-elle autour d'un tronc commun qui consiste en des dizaines de rencontres entre les 1 300 futurs hauts fonctionnaires et cadres supérieurs du service public.

L'arrêté du 28 décembre 2023 vient acter la réforme de la scolarité à partir du 1^{er} janvier 2024 qui dure désormais 24 mois contre 21, 5 mois précédemment, pour s'aligner sur le calendrier scolaire. Si vous trouvez que ça fait long, sachez que la durée de la formation à l'ENA a largement varié : elle a pu être de 3 ans en 1945 – il faut dire qu'il était nécessaire de renvoyer les élèves anciennement mobilisés par la guerre sur les bancs de l'université pour une petite mise à jour académique – quand sa durée moyenne a davantage tendu vers 27 mois. Dans son intervention au colloque organisé par l'École nationale d'administration à l'occasion de son 70^e anniversaire « Que sont les énarques devenus ? », Jean-Marc Sauvé, alors vice-président du Conseil d'État, président du conseil d'administration de l'ENA, indiquait, pour sa part, que « la durée idéale se situe... aux approches de 30 mois ».

Particularité des promos 2024-2026 et 2025-2027 : les promotions « Transition »

Le nouveau cursus de formation, allongé à 24 mois, sera mis en place à compter du mois de janvier 2024, pour la promotion 2024-2026 et, de manière exceptionnelle, l'année 2025 comptera deux promotions : la première commencera son cursus de formation en janvier 2025. La seconde commencera son cursus de formation en septembre 2025. Outre le concours qui s'est déroulé en août 2024, une autre session sera donc organisée au printemps 2025.

Les lauréats du concours qui s'achève en décembre 2024 débiteront leur scolarité en janvier 2025 et la fin du cursus interviendra en janvier 2027 à l'issue de la procédure d'appariement.

En 2025, les épreuves d'admissibilité se tiendront courant mars-avril 2025, les épreuves d'admission fin mai-début juin, les candidats admis s'installeront à Strasbourg en septembre 2025 et la scolarité s'achèvera en septembre 2027.

Pour chacune de ces deux sessions, le nombre de places est réduit (60 en 2024 et 60 en 2025) dès lors que deux concours seront organisés dans un laps de temps réduit, 9 mois au lieu de 12.

À partir de septembre 2025, le concours de l'INSP n'aura plus lieu sous la chaleur de plomb du mois d'août qui finissait d'achever les candidats déjà épuisés par le stress de la semaine d'épreuve, mais au printemps (*a priori* à la fin du mois de mars-avril) déjà plus frais – quoique rien n'est moins sûr compte tenu du réchauffement climatique.

L'administration de l'INSP reste libre d'ajuster l'organisation de la scolarité, qui devrait tout même continuer de s'articuler autour de plusieurs périodes distinctes : une d'enseignement, une de stages, une autre d'approfondissement des enseignements avec des missions de courte durée au sein d'entités publiques ou privées (administration centrale, services au contact avec le public, entités locales au cours de la mission d'ouverture en territoire) et la période d'appariement qui prend la suite de la phase de classement.

Chapitre 2

Que fait-on à l'INSP ?

« L'ENA n'est pas une école, c'est un concours »

Jean-Pierre Chevènement, *Libération*, 9 octobre 1995

Ça y est, les résultats sont tombés et après quelques clics frénétiques sur la touche F5 du clavier de votre ordinateur pour rafraîchir la page du site internet de l'Institut, vous voyez votre nom sur la liste des élus ! L'euphorie de votre réussite à peine passée, la projection à Strasbourg débute rapidement avec les premiers mails désenchantés de l'équipe administrative de l'INSP qui vous réclame la communication de documents administratifs, transmet les adresses des résidences où loger et toutes autres informations pratiques pour faciliter votre installation.

Une première période de 4 mois d'enseignements

■ L'installation à Strasbourg

La recherche d'un logement dans les meilleurs coins de la ville européenne est une étape clef. L'emplacement est stratégique : le quartier de la mairie ou la Place Kléber pour vous rapprocher des lieux de convivialité ? Le quartier de la gare, pour celles et ceux qui préfèrent rejoindre plus facilement leurs attaches parisiennes le week-end ? Cette recherche est d'autant plus importante que ce premier séjour à Strasbourg dure désormais 4 mois et non plus quelques semaines.

Ainsi, il vous faudra trouver un nid confortable, surtout si vous arrivez dans la capitale alsacienne avec votre famille.

Vous pourrez également opter pour la colocation, même si en début de scolarité ce choix peut s'avérer périlleux, sauf si vous avez la chance d'intégrer la promo avec un camarade de prépa, ou si vous avez pu sympathiser très tôt avec un condisciple. Ce n'est pas parce que le classement de sortie et donc la notation des épreuves ont été supprimés que ce choix en est moins crucial. 4 mois, ça peut être long en situation d'incompatibilité d'humeur.

■ On n'y apprend vraiment rien ?

Vous avez certainement déjà entendu dire que l'on n'apprend rien à l'INSP, comme on n'apprenait déjà rien à l'ENA et que seuls les stages, en particulier le « stage territoire », sont véritablement utiles. Au-delà de ce poncif, il faut

surtout rappeler que l'INSP, comme la plupart des écoles du service public d'ailleurs, est une école d'application. À cet égard, elle n'a pas vocation à proposer une formation académique qui se veut acquise ainsi qu'en atteste déjà la réussite au concours, mais a pour seule préoccupation de vous acculturer, ou de parfaire votre acculturation, à la chose administrative dans sa dimension pluridisciplinaire, de la gestion de crise, à la maîtrise de la légistique (technique de rédaction de la norme), en passant par le management, la maîtrise des techniques de négociation ou de communication, l'évaluation des politiques publiques, les questions budgétaires et financières etc.

Pour répondre aux critiques pointant du doigt son approche uniformisante et peu soucieuse de la diversité des profils des élèves, la scolarité a été réformée pour mieux individualiser les enseignements dispensés dans une logique de progressivité des apprentissages.

La scolarité a pour objectif l'acquisition des compétences communes à l'ensemble des métiers accessibles à la sortie de l'INSP, fondées sur un référentiel de compétences. Cette période est consacrée à la cohésion de la promo, au rappel des valeurs, au leadership et à la responsabilité. Vous bénéficierez aussi de cours de sport (aviron, tir sportif, foot, musculation... yoga), de cours de langues (anglais, espagnol, italien, arabe...) et vous aurez même la possibilité de débiter un doctorat pendant votre formation. Fini la diatribe, « les cours à l'ENA/INSP?! Ça ne sert à rien! ».

Les cours sont obligatoires! Longtemps restée vaine dans la pratique, l'obligation d'assiduité est aujourd'hui assurée par un système de contrôle bien rodé qui vous empêchera de quitter les amphithéâtres à votre guise. En tout état de cause, les cours se voulant « désormais » utiles, et l'administration pouvant pratiquer des retenues sur salaires – les élèves sont des fonctionnaires stagiaires auxquels s'applique le principe comptable et budgétaire du service fait – vous avez tout intérêt à être présents en cours, quand bien même le classement est supprimé. Une fois en poste, vous serez plus à l'aise pour rédiger votre premier décret après avoir suivi les cours de légistique et rassuré d'avoir suivi des cours de communication de crise quand vous prendrez votre poste de directeur de cabinet de préfet.

11 mois de stages, ça se prépare!

Les stages ont été présents dès l'origine dans la scolarité sous l'impulsion de leur inventeur Pierre Racine, ancien directeur des stages de l'ENA de 1946 à 1956. Ils sont la marque de fabrique de l'institution et ils ont beaucoup varié à travers les époques.

La réforme de la scolarité prévoit une période de stage en trois temps : un stage international, un à Paris en centrale et un dans les territoires.

■ De Washington, à Paris, puis le Loiret en passant par l'artisan du coin

Sous l'empire du classement de sortie, le choix du lieu de stage a pu donner lieu aux spéculations les plus folles : quelle zone géographique (Afrique, Asie, Europe...), quel territoire (rural, montagneux, ultra-marin...) permettait d'engranger le plus de points ? Quel préfet, ambassadrice valait-il mieux avoir pour maître de stage pendant ces longs mois d'immersion pour majorer ou, à tout le moins, ne pas décrocher dans la course aux « grands corps » ? Que l'on soit un fervent défenseur du classement de sortie qui avait été mis en place pour remédier au népotisme, ou détracteur de ce système qui ne permettait pas la meilleure adéquation des compétences et des postes, une chose était certaine, il venait orienter – voire polluer – l'ensemble des décisions des élèves. Son remplacement par une procédure d'appariement viendra décrier la scolarité et la vie des lauréats.

Vous partirez donc plus sereinement aux quatre coins du monde, en ambassade, après avoir rédigé votre « lettre de château », de préférence manuscrite à SEMA (Son excellence Madame l'ambassadrice / Son excellence Monsieur l'ambassadeur) pour lui faire part de l'immense honneur de l'assister pendant plusieurs semaines (actuellement 14 semaines), en structure multilatérale, ou, moins exotique mais tout aussi formateur, dans les services du MEAE (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères). Pour ce stage, n'hésitez pas à prendre l'attache de votre prédécesseur, voire celui d'avant, pour récupérer de l'information de première main sur le pays d'accueil, l'ambassade et son personnel et votre ambassadeur ou ambassadrice.

En outre, alors que l'essentiel des cohortes de l'ENA avait vocation à prendre un premier poste en administration centrale sans y avoir eu de mission pendant la scolarité - il faut dire que les externes y avaient le plus souvent fait quelques stages et la plupart des internes en venaient -, désormais 4 petites semaines vous permettront de découvrir ou redécouvrir les arcanes de « La centrale », haut lieu de conception des politiques publiques.

Le stage en « territoire-entreprise » (environ 19 semaines en territoires et 7 semaines en entreprises), qui vient fusionner les deux stages « pref' » - appellation réductrice puisque ce stage peut aussi se réaliser en collectivité territoriale – et « entreprise », est certainement le stage qui marque le plus les élèves ; il est peut-être celui qui ancre le plus la scolarité dans la réalité de la vie administrative, confronte le plus les apprentis hauts fonctionnaires aux Français – puisque le postulat de départ est que l'énarque et son héritier sont hors sols – et éprouve le plus leur endurance et leur capacité d'adaptation face aux commandes incessantes et toujours plus urgentes des admirables femmes et hommes qui incarnent la fonction préfectorale quasi-sacerdotale.

C'est certainement le stage le plus plébiscité chez des élèves « stockholmisés ». Là encore, échangez avec vos prédécesseurs sur le territoire, le préfet, en particulier s'il n'a pas changé. Renseignez-vous sur le quotidien, les réunions du corps préfectoral, les élus et les grands enjeux locaux. Récupérez le fameux « dossier territorial », sorte de carte d'identité de votre territoire d'accueil. Suivez votre préfet partout comme son ombre, allez voir le monde, serrez les paluches, anticipez ses demandes, rendez-vous disponible pour l'intérim, de toute façon on ne vous laissera pas trop le choix.

Si vous êtes issus du concours externe, avec un peu de chance vous aurez l'occasion d'appréhender pour la première fois la fonction de manager. Les internes et troisième concours déjà rompus aux fonctions d'encadrement se sentiront peut-être infantilisés. Cela fait partie du processus d'acquisition des compétences d'adaptabilité et de résilience.

Le stage préfecture vous apprendra une chose essentielle pour la suite de votre vie administrative : aussi important que le savoir et le savoir-faire, le faire savoir : rendez visible ce que vous faites – quitte à vous rendre indispensable sur une mission non indispensable.

Au cours de ce stage, les élèves accomplissent une mission d'ouverture en territoire qui se déroule dans une structure à dimension locale du secteur public ou privé, située dans le département d'affectation du stage en territoire. C'est la survivance du stage entreprise !

■ La visite de stage : Soyez Potemkine recevant Catherine II

Le lien n'est pas rompu avec l'école pendant votre année de stage et vous aurez même le plaisir de recevoir la visite du directeur des stages, ou de l'un de ses adjoints, qui viendra évaluer les compétences acquises ou non au cours du stage. En général, cette visite intervient à partir de la deuxième semaine de stage jusqu'à la fin de celui-ci, ce qui, d'ailleurs, pouvait être perçu comme une rupture d'égalité par ceux des élèves visités en tout début de stage alors même qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de faire leurs preuves et d'identifier le « gratin » pertinent à présenter à la direction des stages.

Même si la suppression du classement devrait contribuer à mettre fin à l'excès de zèle dont pouvaient faire preuve certains élèves – il était de bon ton que le stagiaire en Egypte promène son visiteur du jour aux abords des pyramides et que celui du Vaucluse, visité le plus souvent au cœur de l'été, fasse un détour par le festival d'Avignon pour saluer les élus et les fonctionnaires de dignité suffisante pour être auditionnés par la direction des stages – la visite de stage restera un moment clef pour la suite de votre scolarité, d'autant que la direction de l'école pourra toujours proposer que vous complétiez votre formation initiale d'une nouvelle immersion s'il était constaté une marge d'amélioration dans